

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie



Éditorial de Jean CHATELAIS, Président du Groupe Rapport sur la fusion Haute et Basse Normandie

Le groupe communiste approuve le texte qui est proposé, sur la forme et sur le fond. Sans le reprendre intégralement, le Groupe Communiste voudrait revenir sur un point, celui de la construction d'un projet.

Nous avons lu le rapport qui nous a été communiqué et nous avons noté qu'au-delà de considérations aléatoires sur la croissance, au-delà de la question de la capitale, un mot - essentiel pour nous - revenait constamment, celui de projet.

Vous écrivez dans le texte qui nous est proposé : « Parallèlement au processus de consultation des institutions, la Région permettra aux citoyens de s'exprimer dans le cadre des "Voix Publiques - Compte Rendu de Mandat". Chacun contribuera ainsi à la construction d'un projet normand. » C'est ce qui nous semble fondamental, pour nous communistes - comme nous l'avons toujours affirmé - cette construction d'un projet, dont il faut maintenant développer le contenu économique, social et culturel, en étroite collaboration avec les citoyens de Haute-Normandie. Ce passage nécessaire d'une construction par les Normands, dans leur ensemble, d'un projet est le seul processus qui nous permettra, parce que construit par les gens eux-mêmes, dans une vaste consultation dont le moteur devra être la démocratie participative, d'envisager la nécessaire et incontournable consultation des citoyens Normands.

Si le projet est ressenti comme bon par la population, il sera approuvé et pourquoi pas par un référendum.

Car nous sommes confiants, c'est la nature du projet qui peut entraîner l'assentiment des citoyens comme le montrent à contrario les avatars du traité européen.

Ne construisons pas sans les citoyens, réunifions avec eux la Normandie, c'est la voie de la réussite de notre projet. C'est le sens de ce texte, c'est pourquoi nous l'avons voté.

Pour de plus amples informations, vous pouvez télécharger l'étude sur la fusion de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie à l'adresse suivante :

<http://www.cr-basse-normandie.fr/documents/region/etude-fusion.pdf>

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Conseiller régional délégué aux Marchés Publics,
Membre des Commissions «Finances, Personnel, Plan, Affaires générales» et «Ruralité, Agriculture durable, Tourisme et Littoral»

Marie-Jeanne GOBERT

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Membre des Commissions «Jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Relations internationales, Coopération décentralisée et Droits de l'homme» et «Formation tout au long de la vie»

Pierre MOURARET

Président de la Commission «Aménagement du territoire, Transports, Ports et Communications» et Membre de la Commission «Emploi et Reconversion industrielle»

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions «Développement économique, Commerce, Artisanat, Recherche et Innovation» et «Solidarités, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap»

CONTACT

Pascalie ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de
Basse-Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail :
groupe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir l'intégralité des interventions, n'hésitez pas à nous contacter

Intervention de Pierre MOURARET sur le renforcement de la tarification « Form'emploi » et la refonte des tarifications

♦ Form'emploi

En juillet 2007, la Région avait signé avec la SNCF une convention visant à mettre en place une tarification en faveur des stagiaires de la Formation Professionnelle et des apprentis bas-normands.

Cette tarification rencontrant un vif succès (2.286 titres hebdomadaires et 311 titres mensuels délivrés), la contribution régionale à verser à la SNCF va être redimensionnée pour l'année 2008.

♦ Refonte des tarifications

A ce jour, la Région propose 3 produits dans sa gamme commerciale à destination des salariés (*Sillage Travail*), des étudiants (*Sillage Études*) et du public effectuant des déplacements loisirs (*Sillage Loisirs*). Ces dispositifs ne correspondant plus à l'ensemble des besoins de mobilité des usagers, la Région a choisi de développer une gamme complète, lisible et simple de 3 tarifications :

⇒ « Liber'ter » (*Grand Public, 26 ans ou plus*) - L'abonnement permettra de bénéficier jusqu'à 75% de réduction par rapport au plein tarif SNCF pour un trajet couvrant le territoire bas-normand ou à destination de Dol de Bretagne, de Rennes ou de la Haute-Normandie. La carte offre 30% de réduction par rapport au plein tarif pour ces mêmes trajets.

⇒ « Boos'ter » (*Jeunes, de 15 à 25 ans*) - L'abonnement offrira aux jeunes une réduction de 77% minimum sur les trajets bas-normands et à destination de la Bretagne et de la Haute-Normandie. La carte quant à elle offrira 50% de réduction sur ces trajets.

⇒ « Visi'ter » (*Loisirs, billet de libre circulation*) - Ce pass vise à faciliter les déplacements privés-loisirs en train en développant un billet de libre-circulation très attractif pour les familles ou les groupes.

Modification du dispositif Cart@too par Marie-Jeanne GOBERT

Lancée en 2006, la Cart@too a pour objectif d'améliorer l'offre éducative faite aux jeunes sur le temps de leurs loisirs, dans les domaines de la culture, du sport et de l'initiative. Le public visé est celui des lycéens et des apprentis, des stagiaires de la formation professionnelle et des demandeurs d'emplois âgés de moins de 21 ans, soit environ 80.000 jeunes.

D'un montant de 10 €, elle se compose de 5 @toos Spectacle, 4 @toos Cinéma, 2 @toos Pratiques Sportive ou Artistique, 1 @too Dispositif local, 1 @too Transport Collectif et 1 @too Initiative.

Le nombre des inscrits en 2007 a augmenté de 45% en atteignant les 12.917 jeunes titulaires.

Son succès amène la Région à élargir le dispositif pour l'année 2008-2009 :

- ♦ Entrée gratuite dans les musées partenaires Cart@too sur présentation de la carte
- ♦ Intégration de 2 @too TER de 5 € cumulables pour l'achat de la carte jeunes « Boos'ter » ou d'un billet sur le réseau TER et sur les axes Caen-Rennes, Caen-Rouen et Caen-Le Mans.
- ♦ Révision de l'@too Transport collectif : l'aide au transport collectif, rebaptisé @too Sortie de Groupe, pourra être sollicitée si au moins la moitié des personnes transportées sont titulaires de la Cart@too
- ♦ Révision de l'@too Match Réservation : il sera maintenant réservé uniquement aux matchs du Stade Malherbe, tandis que l'@too Match sans réservation disparaîtra au profit de la gratuité pour les matchs de tous les clubs partenaires sur simple présentation de la carte au guichet.
- ♦ Animations Cart@too : ces dispositifs seront développés, avec 6 Résidences Radios et 2 dates « Saisons culturelles » programmées dans les lycées (professionnels en priorité) et les CFA au cours de l'année scolaire et un dispositif de pratiques artistiques sera expérimenté dans 6 lycées et CFA.

Intervention de Jean-Claude FORAFO sur le projet d'Agenda 21 régional

Nous en sommes tous convaincus, il y a besoin de construire un nouveau mode de développement solidaire, au service de l'épanouissement humain, du développement de chacun, respectueux des territoires, de leur équilibre, de l'avenir de la planète et de ses ressources et le projet d'agenda 21 est un grand pas en ce sens pour notre Région.

Ce nouveau type de développement sera générateur d'emplois utiles, permettant de produire de nouvelles richesses. Mais il faudra aussi redistribuer autrement ces richesses. Les politiques libérales financiarisées et productivistes constituent désormais un obstacle à la défense de l'environnement et à la sauvegarde de la planète, c'est à la redéfinition du type même de croissance, de production et de consommation qu'il faut s'atteler, en fondant le développement indissociablement sur des critères sociaux et environnementaux.

Pour le groupe communiste, la réussite d'une politique de développement durable et solidaire repose sur une nouvelle mobilisation des fonds publics, du crédit bancaire et des fonds propres des entreprises. Cette réussite exige une grande réforme de la fiscalité, une redéfinition des cotisations sociales et une réforme du système bancaire et financier.

Cette réforme devrait avoir pour objet, notamment, l'instauration d'une taxe sur les transactions financières qui permette de mobiliser les sommes considérables aux besoins d'investissements des collectivités publiques.

Il sera nécessaire de mettre en place des instances citoyennes nationales et européennes de défense de l'environnement, il n'y aura de développement durable qu'avec l'engagement des citoyens, de tous les citoyens.

Notre groupe a voté cet Agenda 21 parce que son application dans notre Région sera un instrument positif de changement économique et social pour nos citoyens.